

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 Novembre 2020

Le Jeudi 26 Novembre 2020, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Stéphane Ginevra, Maire.

Présents : Stéphane Ginevra, Guy Vernet, Martine Duffaud, Annick Malbrain, Marion Gros-Dumoulin, Pierre-François Léonard, Camille Sanchis, Gilles Helft, Guillaume Domecq, Jean-Paul Carlier et Romain Poyet

Secrétaire de séance : Guillaume Domecq

La séance démarre à 18h30.

Avant de commencer le Conseil, Stéphane Ginevra nous lit la réponse des 2 Sénateurs de l'Ardèche au courrier qui leur avait été adressé concernant le projet de loi d'école obligatoire.

Approbation du compte rendu de la réunion du dernier conseil municipal.

• **Délibération Autorisation de dépenses d'investissements sur le début de l'année 2021**

Autorisation donnée au Maire pour les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021. Le Maire peut dépenser 25 % du montant des investissements votés au budget 2020 et ceci jusqu'au vote du budget 2021.

Nous prévoyons en dépenses d'investissement :

- ➔ Pour les bâtiments, 30 000 €, en compte 2138
- ➔ Pour la voirie, 2 650 €, en compte 2151
- ➔ Pour l'acquisition de matériel, 3 750 €, en compte 2182

Cette délibération est votée à l'unanimité.

• **Retour Atelier projet circulation et Stationnement**

Camille Sanchis nous fait un retour sur l'Atelier-Projet ainsi que les rencontres qui l'ont suivi (voir compte rendu transmis par mail) :

- Une 1ère rencontre avec le service routes du Départementale
- Une 2ème en mairie avec les élus et habitants ayant participé à l'Atelier-Projet et ayant souhaité s'impliquer par la suite.

Des adaptations pour sécuriser certaines zones ont été prévues, et notamment :

- * Le moulin : Des bandes rugueuses sont prévues au niveau du caniveau, 5 places de stationnement supplémentaires sont prévues sur un domaine privé. La convention est en cours.
- * Pont de Veyrières : Un plateau traversant est prévu au niveau de la brasserie.
- * Le Fez : Un panneau « céder le passage » sera installé au niveau de la rue des tilleuls ainsi qu'un miroir fourni par Guy VERNET.
- * Rabeyrie : Un élargissement est prévu, pour permettre la mise en place d'une barrière le long de la route.

* Centre bourg : Le service route du département propose la mise en place d'une convention pour faire une étude d'aménagement ce qui permettrait également de revoir la circulation piétonne et l'accessibilité du site (prévoir un délai d'un an minimum pour l'étude).

Le coût serait approximativement de 2000€ pour la commune.

Ils proposent de mettre en place au préalable un boîtier de relevé de vitesse pour analyser la fréquentation et l'usage de la route.

* La Chabanne : Il sera ajouté un panneau « hameau », ainsi que des panneaux avertisseurs « virage » et « piétons ». La mise en place d'un boîtier de relevé de vitesse est proposé.

Un vote de principe est effectué pour valider la convention entre la commune et le particulier concernant l'aménagement de 5 places au Moulin. **Unanimité de principe.**

• Suivi rencontre Habitats légers

Gilles Helft et Camille Sanchis ont rencontré un représentant de l'association « Hameaux Légers » par visioconférence, Camille nous résume les grandes lignes :

- L'association est apte à accompagner la commune si nous souhaitons entamer des démarches pour la création d'un Hameau léger. Pour la partie légale et juridique, il faudrait s'adresser à d'autres associations plus au fait sur le sujet.

Un débat fait suite sur les motivations de la mise en place d'un Hameau léger sur la commune. Il est proposé de créer un Atelier-projet spécifique. Aucune suite n'est donnée pour le moment.

• Suivi échange écoquartier

Camille Sanchis a contacté un représentant du projet d'écoquartier en habitat partagé « Ecoravie » à Dieulefit dans la Drôme. Elle a récupéré un contact vers l'association « Les Passages » qui peut aider les communes à créer un écoquartier ce qui permettrait de voir un peu plus clair après les imprévus subis par le projet dernièrement.

Camille proposera de caler une date pour une réunion sur le sujet .

• Adhésion UDCCAS

Stéphane Ginevra nous annonce que le CCAS a été dissous. Marion Gros-Dumoulin se propose d'appeler l'UDCCAS pour y adhérer et ainsi accéder à leur base de donnée.

Pour rappel, l'adhésion est de 73€/an.

Gilles Helft insiste sur le fait que de nombreux sujets sur la commune nécessitent les outils et informations fournies par l'UDCCAS, en particulier les logements insalubres.

• SDE07 + raccord réservoir

Romain Poyet nous informe qu'avec la fin des tarifs réglementés en 2021, le SDE07 propose de faire un achat groupé auprès des fournisseurs d'électricité moyennant participation (57€/an - qui peut monter à 82€/an, le nombre de points d'accès relevé par le SDE07 semblant erroné).

Chirols faisant partie des communes n'étant pas concernées par la fin des tarifs réglementés (Hors éclairage public), il est proposé d'attendre 1 an pour voir quels tarifs ils ont réussi à négocier. **Adopté à l'unanimité.**

Il est proposé de créer un Atelier projet pour travailler sur les choix du fournisseur et la gestion de l'énergie sur la commune (Atelier-Projet « Gestion de la consommation

d'électricité dans le domaine public »). Camille Sanchis et Pierre-François Léonard seront les référents.

Romain Poyet nous annonce que le coût du raccordement du réservoir d'eau alimentant le secteur Centre-Bourg et le Fez pour permettre l'adjonction de Javel dans le réseau serait de 11 067 €. Ce coût descendrait à 3 000€ avec les subventions auxquelles nous aurions droit.

Ce chantier sera présenté lors de la prochaine réunion de l'Atelier-Projet « Eau et assainissement », nous attendrons leur délibération.

Stéphane Ginevra rappelle qu'un responsable du SEBA pourrait être présent lors de la prochaine réunion de l'Atelier-Projet pour échanger sur les demandes des habitants à propos d'une éventuelle adhésion.

• **Synthèse délégations**

Camille Sanchis présente la liste qu'elle a réalisé, qui résume les délégations et attributions des Conseillers municipaux. Il est proposé de supprimer la partie « Eclairage public », la commune n'ayant plus la main sur ce sujet.

• **Frelons**

3 Nids ont été enlevés cet Automne chez des particuliers à partir de 5 signalements.

Il est proposé que la commune prenne en charge ce coût (de 90€ à 120€ par nid en fonction de l'accessibilité).

Si le coût global venait à dépasser les 1 000€, Stéphane Ginevra propose de discuter en Conseil d'une participation des habitants.

• **Poubelles**

Stéphane Ginevra nous annonce que le coût du ramassage des poubelles ne baissera pas, la Communauté de Commune nous indiquant qu'il y aurait trop de poubelles individuelles sur la commune.

Il est proposé d'imposer aux habitants de déposer leurs poubelles en container (hors exceptions trop éloignées des points de regroupement). Un tour va être fait pour vérifier que chaque zone dispose bien d'un point de regroupement à proximité.

Un courrier va être distribué aux habitants leur annonçant que le taux imposé à la commune pour le ramassage des ordures ménagères ne pourra baisser que si les ordures sont déposées dans les conteneurs des points de regroupement (hors maisons isolées donc).

Questions diverses

• **Suivi Commission Communication**

Pierre-François Léonard nous annonce que le premier exemplaire du futur journal de Chirols devrait paraître courant Décembre. Elle aura pour nom « La Gazette de Chirols »

Le comité éditorial est composé de Gilles Helft, Suzanne Goria, Annabelle Brook, Laurence du Moulinage, Pierre-François Léonard.

Il est rappelé que cette gazette est un journal communal et non un bulletin municipal.

La prochaine réunion est prévue pour le Mercredi 02 Décembre à 16h en Mairie.

Romain Poyet présente l'abribus proposé que nous pourrions avoir gratuitement sous réserve de la mise en place d'une dalle. Le toit de cet abri ayant 2 pentes, Samuel Morin

s'est proposé de le modifier avec une seule pente pour pouvoir l'adosser au mur à l'emplacement de l'actuel affichage à Pont de Veyrières.

Cet aménagement de l'abri bus prêt à poser étant incertain et la dalle béton demandée ne semblant pas nécessaire, Guillaume Domecq va rédiger un cahier des charges pour consulter les artisans locaux pour la réalisation d'un abri bus sur mesure.

• Retour Apéritifs itinérants

De l'avis général, à recommencer. Les rencontres ont été animées à l'exception de l'apéritif au Fez et au Moulin.

• Soutien Collectif "Santé en danger"

Des mails ont été envoyés à la mairie pour nous demander un engagement vis à vis du Ségur de la Santé. Personne n'a répondu aux sollicitations.

Les avis sont partagés, Camille Sanchis trouve dommage que personne n'ait répondu à la sollicitation ; Marion Gros-Dumoulin indique qu'elle reçoit trop de mail de la mairie et qu'elle n'a pas le temps de tout consulter et donc de répondre à toutes les sollicitations.

Stéphane Ginevra rappelle que la mairie reçoit ce type de sollicitations toutes les semaines et qu'il n'est pas possible d'y répondre systématiquement.

• Peintures appartement communal

Aucun rafraîchissement n'ayant été effectué lors de l'installation de Samuel Morin dans l'appartement communal (à sa demande, pour emménager plus rapidement), il demande à la mairie de payer les fournitures nécessaires pour repeindre l'appartement, sachant qu'il s'occupera des travaux.

Le devis ayant été présenté, **cette proposition est votée à l'unanimité**

• Défibrillateur :

Plusieurs personnes ont appelé Bérengère Garry pour lui demander conseil sur la pertinence d'installer un ou plusieurs défibrillateurs dans la commune, Camille Sanchis nous résume son échange :

- L'installation de défibrillateurs ne semble pas adaptée au vu de la géographie de Chirols
- Au vu de l'étalement de la commune et du temps nécessaire pour aller récupérer un appareil, le plus important serait de réaliser un massage cardiaque.
- Bérengère rappelle que son avis est uniquement consultatif, elle ne peut prendre la responsabilité de l'installation ou non de défibrillateurs.
- Elle propose d'appeler le chef de Brigade des Pompiers pour lui demander son avis.

• Questions de fin de conseil :

- Capucine Malbrain rappelle que les murets sont toujours démolis sur certains ponts de Chirols. L'auteur des faits se serait déclaré mais aucune preuve n'est établie.
- Guy Vernet indique qu'un camion plateau d'occasion serait disponible pour un coût de 17000€. Il permettrait de remplacer le véhicule actuellement utilisé par les agents communaux. Ce véhicule n'a pas de caisson arrière. Romain Poyet propose de consulter pour un achat de Véhicule en Crédit-Bail.

Aucun autre sujet n'étant proposé, le conseil se termine à 21h00.

Prochain conseil le Jeudi 07 janvier à 18h30 dans la salle polyvalente